

AFFAIRE N° 15.- Réparations et revêtement superficiel de diverses rues de Y
l'agglomération de Saint-Denis - Approbation du projet.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au titre du programme de surfacage 1974, il a été demandé à la Direction Départementale de l'Équipement de procéder à l'étude et à l'établissement d'un projet pour des travaux de réparations et revêtement superficiel de diverses rues de l'agglomération.

Ces travaux concerneront les rues suivantes :

- Ruisseau des Noirs, de la rue Général de Gaulle au Boulevard de la Providence ;
- Bois de Nêfles, du Boulevard Doret à la rue Mazagran ;
- Sainte-Anne, de la rue Juliette Dodu à la rue Lucien Gasparin ;
- Maréchal Leclerc, de la rue Juliette Dodu à la rue de Paris ;
- Félix Guyon, de la rue Jean Chatel à la rue Maréchal Leclerc ;
- Limites, de la rue Sainte-Marie au Boulevard Lancastel ;
- de l'Est ;
- la Source, de la rue Bertin au Boulevard de la Source.

Le coût de cette opération se chiffre à 8 200 000 Frs CFA, y compris une somme à valoir et les honoraires.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 901 - article 2313-08 du budget de 1974.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs,

- d'approuver le projet présenté ;
- de m'autoriser à faire exécuter les dits travaux par le Service de l'Équipement.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Vu

S^t Denis le 9 septembre 1974

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: J. P. Prout

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des Affaires Financières

Signé: R. Penayn